POLYPHONIES
administration: 38 avenue Jules Dufaure, résidence Les Cèdres, bât.A, appt.143, 17100 Saintes FRANCE 33(0)5 46 93 63 45 joelle.k@polyphonies.fr
enseignement: 16 chemin des Fours, Les Landes, 17100 La Chapelle des Pots FRANCE 33(0)5 46 91 77 46 jean-luc.k@polyphonies.fr
APE 923A Siret: 422 611 699 00030. Membre d'une Association de Gestion Agréée.

AIDE AUX EXERCICES:

COURS 10

Mélodie

Ces premiers exercices en mineur sont tout en A.

Mouvements majorés et minorés

On évitera une trop grande proximité des mouvements majorés et minorés. En effet, ces mouvements sont contradictoires. Il est donc préférable de les séparer par une pulsation ou rythme simple. Au contraire, la proximité du VI minoré et du VII majoré est excellente. Elle met bien en valeur le caractère du mode mineur.

Intervalles

Il faut contrôler les quartes et quintes mélodiques. Elles doivent être justes. Dans cette série, il faut donc particulièrement vérifier les quartes ou quintes avec la sensible.

Rappel de la règle du VI VII

Dans un cheminement en mineur harmonique :

- Si le degré VI est isolé, c'est à dire non conjoint à VII, il est minoré. En pratique, on garde l'altération présente à la clé.
- Si le degré VII est isolé, on le majore. On rehausse la note d'un demi-ton par rapport à l'armature à l'aide d'un bécarre, d'un dièse ou d'un double).
- S'il y a une succession de plusieurs degrés VI et VII conjoints, on regarde le mouvement des deux derniers VI et VII : si ce mouvement est VI VII, comme par exemple VII VI VII : toutes les notes de la série sont majorées. Si ce mouvement est VII VI, comme par exemple VI VII VI : toutes les notes sont minorées.

Altérations accidentelles

Nos cheminements ne sont pas mesurés, il faut donc placer systématiquement toutes les altérations, même si vous utilisez un logiciel pour écrire ces mélodies,

Exemple de réalisation

Dans cet exemple, les mouvements minoré et majoré sont séparés par une pulsation, précisément par une note ponctuante, si.

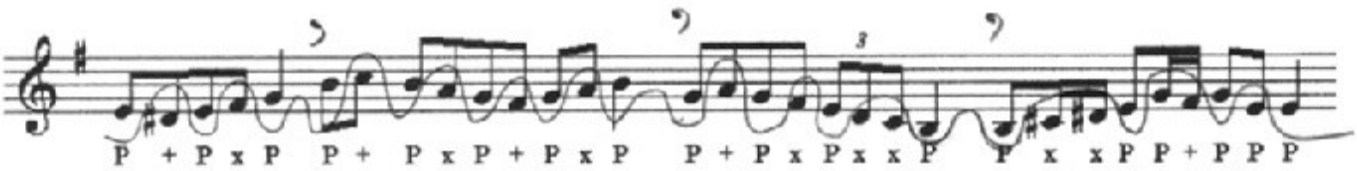

Mélodie 05a